

tion, protègent le plus efficacement les nations coupables ; là vivent les saints, qui par leurs vertus compensent le mieux les crimes et les blasphèmes des pécheurs.

“ En général cependant, dit le P. Le Doré, on nous apprécie davantage par nos œuvres extérieures.” Et il ajoute : “ Il y en a trois principales : la formation de la jeunesse, la charité sous toutes ses formes, l’apostolat dans les missions, “ puis il fait ce tableau de la magnifique œuvre éducationnelle des religieux :

Malgré la tyrannie des lois inventées pour nous exclure de tout enseignement, malgré les dépenses folles de l’Université, malgré la pression exercée sur les parents, 2,000,000 d’enfants se pressent dans nos écoles libres ; près de 80,000 élèves remplissent nos collèges et nos séminaires. L’enseignement primaire que préfère le peuple est celui de nos milliers de Frères et Sœurs ; si les lycées recueillent les boursiers et les fils de fonctionnaires, c’est aux couvents des Sœurs du Sacré-Cœur, de Notre-Dame, des Ursulines, de Notre-Dame de Sion, etc., c’est aux établissements religieux de tout Ordre : Jésuites, Maristes, Oratoriens, Eudistes, Dominicains, Marianites, etc., que la masse des classes aisées confie l’éducation de ses enfants et demande de les préparer aux hautes écoles et aux fonctions de l’Etat. L’Université s’est réservé le monopole des programmes et la collation des grades. Nous gémissons sous son joug, et malgré ces obstacles, nos élèves subissent avec succès tous ces examens dont on a fait la porte des carrières publiques dans le but de nous les fermer. Nos adversaires eux-mêmes se plaignent avec amertume de voir se recruter dans nos établissements une partie notable de nos officiers de terre et de mer. Ils doivent le confesser, nous sommes leurs égaux pour l’enseignement. Quant à l’éducation, la formation des âmes, c’est notre spécialité à nous. Faute de principes religieux, l’Université se déclare incompétente dans cet ordre de chose ; elle a dû renoncer à nous imiter, même de loin.

Le distingué religieux passe ensuite aux œuvres de charité accomplies par ses confrères :

Notre Dieu est lumière, il est surtout charité : *Ego sum lux mundi : Deus caritas est.* Comme lui, Nos Congrégations religieuses instruisent ; comme lui, elles se dévouent par amour. Nous occupons une grande place dans la société par nos écoles ; notre action s’y fait sentir d’une façon plus étendue et non moins profonde par nos œuvres de charité. Il n’est pas une misère physique et morale, pour laquelle une Congrégation n’ait été instituée. Ici, ce sont des orphelinats, là des hôpitaux ; partout des asiles pour l’enfance ou pour la vieillesse, des Refuges et des Bons Pasteurs pour les pauvres âmes blessées et repentantes. Près de 500.000 malheureux reçoivent de nos Sociétés religieuses un baume pour leurs plaies, une consolation à leur douleur, un abri et un peu de pain dans leur détresse.

Avec l’argent des contribuables, l’assistance publique a essayé de soulager à notre exemple les souffrances de l’humanité, bien vite elle s’est aperçue que l’amour et le dévouement ne se